

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
	27/10/2017	2017.ARA DP.00 815
1. Intitulé du projet		
Barrage de La Palisse - Montpezat Maîtrise du Risque Crue par Dimensionnement (MRCD)		
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pélllonnaire(s)		
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	EDF- UP Centre	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale		
RCS / SIRET	5 5 2 0 8 1 3 1 7 9 1 2 4 9	Forme juridique SA
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1		
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet		
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))	
3.1.2.0 modification du profil.	IOTA modifiant le profil en long ou en travers du cours d'eau sur une longueur inférieure à 100m (Déclaration)	
3.2.2.0 remblais	IOTA dans le lit majeur d'un cours d'eau dont la surface est comprise entre 400m et 10 000m ² (Déclaration)	
4. Caractéristiques générales du projet		
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire		
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition		
Le projet MRCD consistera au réhaussement du couronnement du barrage de la Palisse, à la reprise et l'élargissement du tapis de réception en aval du barrage, à l'amélioration du réseau de drainage.		
L'ensemble des travaux se dérouleront en 2018 et 2019.		

4.2 Objectifs du projet

Le barrage de La Palisse a été identifié comme critique vis-à-vis du risque crue compte tenu de son insuffisance d'évacuation de crue.

Des études ont été réalisées afin de définir les modalités de réalisation des travaux associés à l'augmentation de la capacité d'évacuation des crues du barrage de La Palisse.

L'objectif de l'opération est donc le réhaussement du couronnement du barrage de La Palisse.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet MRCD consistera au réhaussement du couronnement du barrage de la Palisse, à la reprise et l'élargissement du tapis de réception en aval du barrage, à l'amélioration du réseau de drainage.

Afin de pouvoir réaliser ces opérations, des travaux préparatoires seront nécessaires. Ils concernent notamment la réfection/reconstruction du passage busé existant sur la Loire, la création d'une piste d'accès véhicules en rive gauche ainsi que d'une plateforme de chargement/déchargement et l'installation potentielle de 2 grues.

Des zones de stockage de matériels et une base vie/parking seront également aménagés pour les besoins du chantier.

Afin d'assurer la sécurité des intervenants de chantier, des travaux de sécurisation de falaises seront nécessaires en rive droite et gauche.

L'ensemble des travaux se dérouleront en 2018 et 2019.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le réhaussement du couronnement du barrage de La Palisse ne changera pas la nature de son exploitation.

La réhausse du barrage concerne les murs de fermetures rive gauche et rive droite afin de parer au déficit mis en avant face à une crue millénaire.

La côte du déversoir du barrage reste inchangé.

Il existe donc une possible augmentation des zones submersibles à l'amont du barrage en cas de forte crue (temps de retour 1/1000 ans)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier d'exécution valant pour demande de déclaration de travaux au titre du code de l'énergie dans le domaine concédé (EDF)

Dossier de demande de déclaration pour les travaux se situant en dehors du domaine concédé déposé au titre du code de l'environnement (loi sur l'eau)

Notice d'incidences Natura 2000 concernant le site intercepté

Au regard des surfaces concernées par la coupe d'arbres, une demande d'autorisation de défrichage ne s'avère pas nécessaire car surface inférieure à 0,5 ha)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet	environ 12 000m ²
Réhaussement des parties non déversantes du barrage	1,90 m
Dimensions de la piste aval rive gauche	L 275m x l 3,5 (S=1000m ²)
Merlon protection crue	L 300m x l 2,5 (S= 750m ²)
Complexe merlon/fossé protection chute de blocs	L 170m x l 2,5 (S=425m ²)
Dimension plateforme	750m ² + l 2.5* L 40 (S= 850m ²)
Dimensions du passage busé	L 40 m x l 5m
Superficie défrichée pour l'installation de la base vie	400m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 4° 4' 47'' 08'' 2N Lat. 4° 0' 05'' 20'' 4E

Barrage de La Palisse - Montpezat

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Communes traversées :

Cros-en-Géorand (07)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le projet MRCD consistera au réhaussement du couronnement du barrage de la Palisse, à la reprise et l'élargissement du tapis de réception en aval du barrage, à l'amélioration du réseau de drainage.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 2 "Haut bassin de la Loire et plateau ardéchois ZNIEFF de type 1 "Gage et la Loire en aval des barrages
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun APPB n'est situé à proximité de la zone d'étude.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à environ 6 kilomètres du Parc Naturel Régional des Mont d'Ardèche
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des habitats naturels humides ont été identifiés en bord de Loire, cependant ils n'ont pas été caractérisés selon l'article du 24 juin 2008 (critères flore et pédologie)

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est concernée par aucun PPR
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Natura 2000 "Loire et ses affluents" SIC FR8201666
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvements d'eau pour les besoins de la base vie : entre 0.5 et 2% du débit réservé à la Palisse (Qr variable entre 270 et 1000 l/s) soit environ 5l/s (18m ³ /h) Seul le volume nécessaire pour les besoins du chantier sera prélevé. Les prélèvements se feront uniquement pendant les horaires de chantier. Une cuve tampon d'environ 6m ³ sera installée.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le volume de démolition envisagé (béton/rocher) pour la réalisation des ouvrages définitifs (galerie, démolition parapet béton, etc.) est de l'ordre de 130 m ³
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport d'environ 1790 m ³ de matériaux provenant de la carrière DODET pour la création de la piste aval rive gauche et plateforme qui sera laissée en place post-travaux et repris progressivement au fil des crues de la Loire dans le but d'apporter des matériaux de même origine à l'aval de la retenue. Le volume de béton est estimé à 950m ³
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les incidences ont été évaluées au travers de 2 dossiers (dossier d'exécution et dossier loi sur l'eau). Les incidences attendues sur les habitats naturels sont temporaire le temps du chantier. Aucune incidence significative et permanente n'est attendue après application des mesures d'évitement, de réduction, d'accompagnement et de suivi mises en œuvre Toutes les mesures ERC prises dans le cadre du projet sont détaillées dans l'Annexe 7
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet MRCD de La Palisse n'aura pas d'incidences significatives sur les habitats naturels et espèces (animales/végétales) d'intérêt communautaire ayant permis la désignation du site. Les dossiers administratifs qui seront déposés (dossier d'exécution et dossier loi sur l'eau) traiteront spécifiquement de ce sujet au travers de 2 études d'incidences.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Temporaire et surfaces non significatives au regard de la représentativité des habitats naturels boisés. Pour la création de la base vie ce seront environ 450m ² de bois qui seront coupés. La création de la piste aval RG+ plateforme représentent respectivement 650m ² et 1000m ² qui seront utilisés temporairement à des fins de chantier.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cruces de la Loire et du Vernazon
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement sur la durée du chantier pour l'apport des matériaux et matériels au niveau de la culée du barrage en rive droite et à l'aval du barrage via la piste rive gauche provisoire. Le passage busé ainsi que la route d'accès seront sécurisés pour les besoins du chantier ce qui constitue une amélioration notable pour les riverains Activité normale (90% du temps) : 10 à 50 véhicules/j (dont 20% de PL) Pic d'activité (10% du temps) : 50 à 100 véhicules/j (dont 30% de PL)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Bruits relatifs aux travaux de génie civil sur le couronnement du barrage et le tapis de réception. Rotation des hélicoptères pour le montage de la grue (par ex.) Les habitations sont suffisamment éloignées de la zone de travaux (plus de 500m) et ne subiront donc pas les nuisances sonores liées au chantier. Les travaux seront réalisés uniquement de jour.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Travaux réalisés de jour
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement ceux liés à la circulation des engins de chantier et groupes électrogènes
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Relargage des eaux résiduelles issues du décapage du barrage, filtration des laitances de béton.</p> <p>Rejet des eaux décantées et filtrées dans la Loire, à l'aval du barrage</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Majoritairement des déchets inertes issus des travaux de génie civil Déchets de façon générale liés à une activité de chantier (base vie)

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Néant

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

voir annexe 7

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
 Le projet MRCD La Palisse est engagé pour des raisons de sûreté. La réflexion des hypothèses et moyens d'intervention pour les travaux ainsi que les études nécessaires à l'analyse des incidences sur l'environnement sont engagées depuis 2015 (phase d'avant-projet, conception, expertises naturalistes, études hydromorphologiques, analyse de la bibliographies, etc.)
 L'analyse des incidences fait l'objet de 2 dossiers administratifs qui seront instruit afin d'autoriser les travaux (Dossier d'exécution et Dossier Loi sur l'Eau). Ces dossiers permettent de dresser la liste des incidences avérées et potentielles du projet sur l'environnement. Toutes les mesures d'évitement, de réduction, d'accompagnement, de suivi seront prises pour ne pas impacter significativement la biodiversité du site. Une évaluation ne nous semble pas nécessaire au regard des 2 dossiers d'analyses des incidences. De plus 2 études d'incidences NATURA 2000 viendront compléter ces 2 dossiers.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 - Synthèse des mesures d'évitement, de réduction, d'accompagnement de suivi

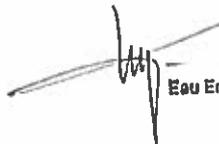
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Limoges

le, 10 octobre 2017

Signature


LUC TABARY
Directeur Concessions
Eau Environnement et Territoires

